

Les postures¹ (ou impostures) respectives du chercheur, de l'expert et du consultant

J. Ardoino
Université de Paris VIII

En dépit de leurs parti-pris rationalistes, les positions scientifiques les plus classiques restent longtemps infiltrées d'énoncés implicites, relevant finalement davantage de l'idéologie, de la morale, de la religion, voire de la théologie. La démarche d'*épuration* caractérisant le procès scientifique canonique, notamment expérimental, tendant à produire de la connaissance à partir d'une manipulation convenablement instrumentée de variables, pourrait conduire, ainsi, à s'interroger sur la place et les rôles qu'y tient, de fait, la notion de *pureté*. En apparence, tout à fait indépendamment de leurs connotations morales, le « pur » et « l'impur », ou des notions et concepts parfaitement équivalents, exercent encore une influence notable sur les représentations du procès de connaissance et demeurent particulièrement actifs dans les vocabulaires scientifiques les plus courants. La pureté, au moins idéale, d'une trace, d'un phénomène, d'un corps, d'un « type », vers laquelle on ne peut d'ailleurs tendre pratiquement que de façon asymptotique, reste effectivement valorisée. Même si, pour s'en approcher, il faut un nombre considérable d'opérations sophistiquées, constituant, en fait, autant d'*altérations* (pureté reconstruite, en quelque sorte), ce qui est estimé plus pur est réputé, dans l'ordre de la connaissance également, supérieur à l'hybride, aux formes métissées. Il en ira évidemment tout autrement dans le domaine des techniques. L'opposition classique entre sciences fondamentales et sciences appliquées, tout comme le débat sur les rapports de la science et de la technique (voire des technologies), l'illustraient déjà, en leurs temps, D'une certaine manière l'idée de pureté est toujours, plus au moins, associée *aux origines d'un processus d'évolution ou de transformation*, ou, à l'opposé, *à son terme*, de toutes façons *hors du temps*. Sa principale fonction reste de clore ou d'interrompre une dynamique, une succession d'états transitoires, pour en dégager la *structure*, quand ce n'est l'essence même. Elle nous commande donc le retour, selon une antériorité au moins logique, mais pas toujours chronologique, à des éléments premiers, fruits d'une analyse-décomposition-réduction-extraction. La philosophie des Lumières, dont s'inspire largement l'esprit scientifique positiviste, postule la possibilité d'une plus grande *transparence* des « faits scientifiques », par opposition à *l'opacité des mélanges* (données, phénomènes). Dans une telle perspective, la complexité des objets de connaissance (il serait, sans doute, plus approprié de parler, plutôt, dans ce cas, de leur caractère « compliqué »), ne serait jamais que provisoire, résiduelle, tant que la démarche scientifique n'est pas encore parvenue à réduire plus avant leur enchevêtrement antérieur, en obtenant par décomposition des éléments de plus en plus simples, voire de plus en plus purs. Si, sur le plan de la morale, où vient encore s'ajouter le recours à un temps imaginaire, mythique, renforçant le poids de l'antériorité et le pèlerinage aux sources², cet idéal de pureté trouve son expression la plus extrême dans les diverses formes d'intégrisme, retrouvant, çà et là, une virulence certaine, au fil des époques, n'y a-t-il pas, analogiquement, des crispations de même nature, tenant évidemment aux diverses représentations de *l'identité*, à repérer dans le domaine de la science elle-même? C'est, sans doute, pourquoi, en dépit de leurs rapports inéluctables, le *scientifique* et le *politique* ont toujours fait mauvais ménage. Les « mains sales » de celui-ci troublant le regard voulu plus lucide, quand ce n'est « objectif », de celui-là. On comprendrait mieux, du même coup, nombre de comportements d'exclusive, de réactions souvent farouches, au sein de la cité savante, dans l'« establishment » du savoir, au cours de l'émergence difficile des sciences de l'homme, plus naturellement ouvertes, par leur ancrage biologique, à *l'altération*, c'est à dire au *métissage*.

Dans la mesure, justement, où la psychologie sociale vient s'inscrire, au début de ce siècle, dans l'éventail disciplinaire, pour constituer explicitement un carrefour entre la psychologie et la sociologie, permettant ainsi, d'articuler leurs regards respectifs, elle s'affirme résolument *ambiguë*, là où la plupart des formes de connaissances et de recherches scientifiques de l'époque travaillent encore inlassablement à épurer leurs champs des tares de la subjectivité, de l'équivocité et de la polysémie; -- rappelons nous Gurvitch, frappant d'excommunication (excommunication) majeure la notion d'institution, dans les années quarante --. Il faut donc comprendre qu'avec la perspective ouverte par cette discipline nouvelle, c'est, beaucoup plus encore qu'une distinction de champ, d'objet, ou de méthodes, une « révolution copernicienne » (W.J.H. Sprott), une autre problématique épistémologique, qui s'esquissent, en fait, dans le domaine des sciences de l'homme et de la société. Toute l'histoire de celles-ci en témoigne, aujourd'hui. Le déplacement du regard scientifique *vers la relation*, sa *dynamique*, plus encore que sur ses termes, privilégié par la psychologie sociale, ponctue bien le passage d'une forme de pensée disjonctive et linéaire, aristotélicienne, à une autre, galiléenne, molaire, fonctionnelle et déjà systémique. C'est bien pourquoi l'émergence de la recherche-action³ est immédiatement apparue scandaleuse, au regard des conceptions positivistes dominantes. De même la cohabitation des approches cliniques et expérimentales, de plus en plus féconde, quand il s'agit de prendre pour objets de recherche les représentations, les affinités, les processus d'influence, les situations ou les pratiques sociales, va placer les chercheurs dans une position tout à fait paradoxale. A condition de pouvoir inventer de nouvelles formes de rigueur, à travers des dispositifs appropriés, le

travail scientifique doit reprendre en compte, bon gré mal gré, les données tenant aux jeux des implications, de l'imaginaire et de l'inconscient, jusque là commodément reléguées hors du domaine de la science. Les débordements, les recouvrements, les intersections et les interférences entre disciplines frontalières deviennent de plus en plus fréquents, imposant à tous les chercheurs l'aptitude à parler plusieurs langages disciplinaires, sans les confondre pour autant⁴. Plus encore que de multi-disciplinarité ou de multi-dimensionnalité c'est de *multi-référentialité* qu'il est, désormais, question. Faute de telles reconnaissances et distinctions, l'effet de ces recouvrements est d'autant plus prégnant, quand ce n'est impérialiste, qu'il reste clandestin. S. Moscovici⁵ montre bien, dans ce sens, que des conceptions psychologiques implicites (des « assumptions », au sens de D. Mc Gregor), résident au sein même des théories sociologiques les plus notables. Un travail de même nature pourrait également être profitablement effectué dans l'autre sens (« représentations » implicites de la société par les psychologues).

Avec l'analyse des rapports entre l'action et la connaissance, on entrevoit, en effet, les problématiques de *l'articulation du psychique et du social*⁶ et, par conséquent, du *changement*⁷, qui se retrouvent, maintenant, un peu partout, au cœur des différentes approches scientifiques, dans le champ anthropo-social. Tout au long des dernières décennies, les tentatives pour parvenir à conjuguer Marx et Freud sont légions. La *dialectique de l'institué et de l'instituant*, héritée de C. Castoriadis et reprise par les institutionnalistes, à partir d'une *imagination radicale* et d'un *imaginaire social créateur*, les *révolutions moléculaires* de F. Guattari, le jeu des *acteurs sociaux* de M. Crozier, l'action et l'influence propres des *minorités actives* de S. Moscovici ou *l'analyse des mouvements sociaux* d'A. Touraine, constituent bien, entre autres, autant d'exemples de la prégnance de telles questions. A « l'ère de l'organisation » on entend aussi *gérer le changement*. Certes, les changements sociaux de grande magnitude⁸, ceux qui viennent de se produire en Pologne, en Hongrie, en Allemagne de l'Est, ne doivent pas grand chose à l'intervention des chercheurs, des experts ou des consultants sur lesquels nous allons revenir, plus loin. J. Guigou le dit très bien : ce qui est *radicalement instituant* se passe ailleurs que sur la scène des organisateurs, souvent même à leur détriment. L'intelligibilité propre d'un déterminisme macro-social ne peut donc jamais se laisser réduire aux seuls produits des analyses micro-sociales, aussi nombreuses et variées soient elles. Mais celles-ci n'en conserveront pas moins leur légitimité (et leur spécificité) en tant que contributions à la connaissance anthropologique. Par exemple, la remise en question par les ethnométhodologues (H. Garfinkel) des conceptions que s'étaient données les sociologues (Durkheim, Weber, Parsons) de « l'usage des règles », enrichit effectivement la perspective ouverte par la psychologie sociale. C'est *l'intelligence des processus* qui s'y impose, en fait, en tant qu'objet de connaissance, jusque dans l'analyse des *procédures*. Les individus ne subissent pas seulement comme des contraintes les *règles* qu'ils utilisent nécessairement et pratiquement. Ils les découvrent en situation, les expérimentent et les transforment au besoin. Plus encore que la règle, elle même, c'est son usage qui détermine les comportements (D. H. Zimmermann). Apparaît, alors, aux regards de l'ethnographie constitutive, la capacité des acteurs ordinaires à *décrire* et à expliquer, aussi bien que des sociologues professionnels, la cohérence, et la régularité de la vie sociale. L'utilisation (naturelle et profane, triviale) d'une *méthode documentaire d'interprétation* (K. Mannheim repris par H. Garfinkel, et, entre autres, les applications qu'en tentera T. Wilson), à partir d'une « affiliation » et d'une familiarité suffisante avec la situation (le « terrain »), devient perceptible à cette lecture. De L. Wittgenstein et J. Bouveresse à A. Coulon, c'est la « *praticité* » d'une règle aux propriétés « dormantes » en quête d'actualisation, supposant le développement d'une capacité à accéder à son usage métaphorique, au fil même de la démarche d'application, qui va progressivement émerger⁹. L'éclairage se sera, ainsi, déplacé, de la *norme* de départ vers un *jeu arbitraire* (mais légitime parce que proprement créateur) de *processus*, véritables objets de telles investigations. *L'observation participante* confine alors à la recherche-action.

Parce qu'elles sont toujours plus ou moins articulées à des *pratiques sociales* constituant leur matière première, tissus complexes de représentations, d'élaborations imaginaires, de processus inconscients, de productions langagières, d'effets de force et d'effets de sens, d'inter-relations, de situations, mettant en jeu, aussi bien comme agents que comme acteurs, des sujets individuels et collectifs, les sciences de l'homme et de la société oscillent, ainsi, constamment, entre les deux paradigmes de l'*ex-plication* et de l'*im-plication*¹⁰ et, à un niveau plus profond encore, à celui des « visions du monde » qui s'y attachent respectivement. Sur un des versants, la démarche scientifique s'affirme comme *simplifiante*, construisant des « faits », vouant ses « objets » à la *transparence*; sur l'autre, où les objets-sujets se caractérisent essentiellement par leurs propriétés de production de sens à travers les jeux de la signification, de *négativité* et d'invention stratégique, la démarche scientifique est *complexifiante* et doit passer par une *reconnaissance incontournable de l'opacité*. L'explicitation, l'élucidation (qu'on ne peut plus confondre désormais avec l'explication), l'interprétation des données, sont, alors, appelées à prendre une part beaucoup plus importante que dans d'autres types de démarches scientifiques.

Dans un tel contexte, le travail spécifique des psychosociologues nous semble être celui de praticiens, de cliniciens le plus souvent, oeuvrant dans un tel champ, en l'élargissant aux dimensions d'un « *laboratoire* » en grandeur nature, pour y faire de l'« *expérimentation sociale* »¹¹. Il en résulte, bien évidemment, de nouvelles ambiguïtés. Il devient, en effet, de plus en plus malaisé de distinguer entre l'intentionnalité praxéologique (optimisation de l'action, aide à la décision) et celle d'une production de connaissance au sein de telles démarches nécessairement finalisées et surdéterminées.

Lorsque, de leur côté, les dirigeants politiques, les décideurs publics ou privés, se découvrent soucieux, autant pour des raisons d'efficacité (économique et électorale) qu'en fonction des impératifs d'un « code de bonne conduite démocratique », d'étayer un « pilotage social » de plus en plus à la mode, ils cherchent des apports de compétences pouvant éclairer les choix qu'ils devront effectuer et assumer. Ils s'entoureront, donc, de « conseillers ». Ils solliciteront des « consultants ». Ils feront également appel, pour traiter certaines questions, à des experts. Cette professionnalisation de personnes-ressources de toutes natures, et leur prolifération accélérée, constituent un phénomène en tous points remarquable. Il est effectivement assez impressionnant de voir à quel rythme soutenu les instances politiques, les agences gouvernementales, les administrations, les entreprises, s'accordent, aujourd'hui, pour régler les problèmes à grands renforts d'experts, de médiateurs, de conciliateurs, d'arbitres, de « comités » et de « rapporteurs » divers. Elles choisissent volontiers, pour cela, des personnalités réputées « faire autorité », en raison de leur compétence, notamment scientifique, et de leur expérience, incontestables, savantes et (ou) sages. Mais se retrouvent, ici, encore amplifiées, au niveau de l'action, les ambiguïtés dont nous parlions plus haut, et leurs inévitables rejets. On sait encore très mal discerner entre les postures respectives de ces personnes-ressources, finalement assez différentes les unes des autres. A la limite, *l'expert deviendrait un consultant qui se prendrait pour un chercheur, avec la complicité du commanditaire*, selon l'excellente expression de Guy Berger. Il faudra, tout de même, convenir qu'un chercheur réputé pour ses travaux, lorsqu'il accepte éventuellement une telle mission, n'investit plus du tout, dans le cadre de cette dernière, en fonction des mêmes qualités scientifiques. La valeur de ses travaux antérieurs, la rigueur, les capacités d'analyse qu'ils supposaient, se sont effectivement constituées, pour un objet de connaissance précis, dans un champ donné, à partir d'un dispositif et de méthodes appropriés, qui ne se retrouveraient pratiquement jamais dans la situation où viendrait s'inscrire sa nouvelle fonction. Sa principale compétence resterait donc, maintenant, par rapport à l'objet pratique d'une telle mission, celle de l'appartenance à une élite, ce qui le distinguerait évidemment, mais ne suffirait pas, pour autant, à conférer un label de scientificité à ses avis, études ou « conseils », en dépit des attentes manifestes des commanditaires qui voudraient qu'il devienne « référent », « garant » ou « caution » des décisions à venir. Nous franchirions, alors, ici, avec l'entrée en ligne de compte de dimensions tactiques, stratégiques ou politiques, liées à l'action, le seuil délimitant une *ambiguïté plus foncière*, quasi-naturelle, qu'il s'agit justement de comprendre dans un procès scientifique adéquat, et une *confusion instituée* encore surajoutée et désormais entretenue par une complicité mutuelle, parce que relativement profitable. Toute pratique sociale introduit effectivement, ainsi, à une *casuistique*, avec ses *impératifs de compromis* et ses *risques de compromissions*. Il deviendrait, de ce fait, particulièrement important de tenter de clarifier quelque peu les statuts, les fonctions et les rôles, autrement dit les « postures », de ceux qui interviennent, à des titres divers, dans le jeu des acteurs sociaux. Il nous semble effectivement possible d'effectuer un certain repérage des modalités spécifiques d'intervention des uns et des autres, à condition, toutefois, de prendre en compte et de scruter, en priorité, leurs *projets* respectifs, les « *commandes* » et « *demandes* » qui Leur sont adressées, les types de *contrats* qui en résultent, les partenaires qu'ils tendent à privilégier, leurs *implications* personnelles, professionnelles et institutionnelles, le *statut scientifique* qu'ils accordent, ou non, à la *temporalité*, leur *formation* (à la recherche), ainsi que les *outils*, *dispositifs*, *instrumentations* de recherche ou (et) d'action qu'ils entendent mettre en œuvre.

Le chercheur, l'expert et le consultant ont en commun le fait d'être des *intervenants*, contribuant, à partir de perspectives relativement différentes, à l'élaboration des repères nécessaires à l'intelligibilité des pratiques. Ils *viennent*, donc, pour leurs fins propres, *entre* les protagonistes des situations auxquelles ils s'appliquent, pour proposer des formes de médiation mettant en jeu des savoirs. La pratique sociale de l'intervention a été principalement développée, et relativement bien analysée, par les psychosociologues. Incontestablement proche parente de la recherche-action, dont elle hérite une ambiguïté notable, elle y sur-ajoute encore ses propres équivoques¹². Son étymologie le suggère, déjà, en nous laissant hésiter entre l'image du tiers « intrus », et celle de « Monsieur bons offices », au besoin faiseur de miracles, dont on attendra qu'il résolve, à la façon du thaumaturge, les problèmes sur lesquels on achoppait jusque là. Cela restera vrai qu'il s'agisse de recherche-action externe ou interne¹³ et d'intervention interne¹⁴ ou externe, ces découpages n'étant, au demeurant, ni superposables entre eux, ni très éclairants¹⁵. L'assistante sociale, le policier, le chirurgien ou le « pompier des puits de pétrole en feu » sont tous des intervenants, mais ne sont pas, pour autant, des chercheurs. Ils peuvent, alors, être perçus très différemment selon les circonstances. Les projections fantasmatiques dont ils sont, les uns et les autres, investis, y compris celles de « spécialiste », d'« expert » ou de « savant », ne sont évidemment pas négligeables, ce qui conduit, probablement, à renforcer encore le halo de confusion dont ils s'entourent. C'est pourquoi Jean Dubost, insiste dans un important travail consacré à l'intervention psychosociologique, sur la nécessité de conserver, en dépit de certains usages contraires, la distinction entre recherche-action et interventions¹⁶. On risquerait autrement de considérer toute interrogation sur les pratiques (à la limite : tout questionnement), comme une recherche offrant des garanties de scientificité. Certes, tous les praticiens, professionnels spécialisés venant de l'extérieur, ou simplement acteurs inscrits au sein des situations d'origine, peuvent vouloir accéder à un statut de chercheur s'ils s'en donnent, ou si on leur en fournit, les moyens. Quand ils font, éventuellement, un tel choix, ils sont appelés à changer nécessairement de *posture*, intellectuelle et pratique, pour pouvoir le réaliser. On n'agit pas du tout de la même façon, en effet, en se laissant porter, au gré des *allants-de-soi* et des *habitus*, ou en réfléchissant ses façons de faire, à fortiori en les étudiant de façon quelque peu systématique. Lorsqu'il s'agit d'acteurs sociaux, leurs

comportements habituels sortiront effectivement transformés, à partir du regard nouveau porté sur les particularités de leur pratique, bénéfice déjà non négligeable du point de vue d'une *formation à la pratique* auquel on se cantonne trop souvent encore, mais leur aptitude à collaborer efficacement à une recherche dépendra, plus essentiellement, des effets d'une *formation à la recherche*, acquise dans ce but, sur le terrain ou ailleurs.

Nous pensons, en effet, qu'il faut définir le *chercheur* avant tout à partir de son intentionnalité explicite, de son *projet de production de connaissance*, assortis, toutefois, des moyens stratégiques et méthodologiques qu'il se donne pour ce faire. Même lorsque des retombées au des effets d'après-coup du savoir ainsi constitué entraîneront certaines conséquences au plan de l'action, permettront l'optimisation éventuelle de celle-ci, et influenceront, incidemment, sur des choix politiques, ce n'aura jamais été, pour autant, l'ambition principale d'une telle démarche, mais, tout au plus, un bénéfice (appréciable) de surcroît. Le repérage des états et des mouvements, des liens, des intentions, des effets de sens, au sein des données brutes, qu'il s'agit, pour l'investigateur, d'effectuer, déborde toujours très largement les dimensions concrètes de l'expérimentation, du « cas » ou de la situation qui lui servent de « point de départ » ou de « pierre de touche » pour sa recherche. En effet, cette production de connaissance consiste, toujours, à relier explicitement, et d'une façon qui puisse être, ensuite, *partagée, du jusque là inconnu* (insu, impensé, apparaissant donc comme nouveau), à *du déjà connu*. Quels que soient sa discipline, son champ, ses méthodes, le paradigme auquel il se réfère, le chercheur ne peut donc faire l'économie des connaissances antérieurement acquises, même quand celles-ci auront été, par la suite, remises en question. Sur ce point, l'appartenance du chercheur au terrain de la recherche est appréciable. Il a l'avantage d'une familiarité de sens commun que le chercheur importé devra progressivement acquérir. Mais celle-ci devra, à son tour, être remise en question pour pouvoir se libérer des pesanteurs des allants-de-soi. C'est pourquoi le rapport du chercheur à la durée reste fondamental. Il inscrit bien, par la force des choses, sa propre démarche dans une temporalité longue, encore que cette dernière ne puisse jamais coïncider exactement avec celle des situations, des pratiques, de l'action, sur lesquelles porte l'investigation. De plus, le rapport spécifique qu'entretiennent de tels objets avec « leur temps » propre (vécu, éprouvé : la durée, l'histoire) se trouve, le plus généralement, maltraité par les différentes approches, dans la mesure, justement, où elles tendent à privilégier l'universalité des énoncés. De nos jours, l'initiative de la recherche est volontiers située au niveau de la demande sociale, et des politiques qui veulent la traduire, mais elle tient toujours, aussi, à la structure personnelle du chercheur comme à ses autres implications. En fait, le travail scientifique va dépendre, dans tous les cas, recherche expérimentale ou recherche clinique, d'une *économie optimale du rapport implication-distanciation*, obtenue notamment par le jeu des « dispositifs ». En effet, le chercheur (individuel ou collectif) crée, lui même, ses outils conceptuels et méthodologiques, mais ces derniers n'atteindront le niveau de qualité scientifique requis qu'à partir du moment où ils seront devenus transposables, réappropriables par d'autres chercheurs, autrement dit réfutables. En ce sens, toute recherche suppose qu'il soit *également rendu du compte*, le plus explicitement possible, de la *conception* et de l'*élaboration* (avec les optiques ainsi privilégiées) de sa *démarche*, de sa *progression*, des difficultés rencontrées sur le terrain et de la façon dont celles-ci auront été surmontées, de ses coûts économiques, pour pouvoir faire état, seulement ensuite, des *produits* proprement dits d'une telle entreprise (dont les « résultats » ne seraient plus, à la limite, que des indicateurs). Cette obligation de « rendre compte » s'entendra, d'ailleurs, de façon différente selon qu'il s'agira de recherche classique ou de recherche-action. Dans le premier cas, c'est, avant tout, à la *communauté scientifique*, actuelle et potentielle, qu'il est effectivement rendu-compte, éventuellement par l'intermédiaire des organismes commanditaires ou des instances de tutelle attribuant les budgets ou les subventions. On pourra, accessoirement, pour des raisons déontologiques, prévoir une information des personnes, sujets d'expérience et collaborateurs, associés, d'une façon ou d'une autre, à ces investigations. La vulgarisation éventuelle, à une plus large échelle, de tels acquis s'effectuant encore ultérieurement, le plus généralement par d'autres canaux. Dans le second cas, au même titre que les chercheurs professionnels, les partenaires de la recherche-action, les acteurs sur le terrain, les protagonistes des situations sont, évidemment, les premiers informés mais l'obligation de rendre compte également à l'ensemble de la communauté scientifique subsiste pleine et entière. Il y a tout lieu de suspecter les revendications de « confidentialité » en la matière. Enfin, et dans tous les cas, le « produit » de la recherche ne saurait se limiter, comme trop souvent encore, au récit, à la description ou à l'analyse d'un vécu individuel ou collectif, celui des chercheurs, ou celui des acteurs. Un tel matériel, dont la richesse et l'intérêt ne sont nullement contestés pour autant, est mis à contribution pour permettre d'en dégager un « objet », des hypothèses, des structures, un argument, une thèse, à portée plus générale. Il ne peut se suffire à lui même, si on ne veut pas courir le risque d'une *regressio ad infinitum* avec le *questionnement sur le questionnement*, etc. Ce dernier problème est d'autant plus important que des approches cliniques peuvent tendre, très légitimement d'ailleurs, à privilégier des dispositifs comme le psychodrame, la dynamique de groupes, l'histoire de vie, le journal de recherche, l'analyse conversationnelle, etc.

L'*expert*, de son côté, peut être caractérisé comme un spécialiste, choisi pour sa compétence, parce que susceptible d'apporter au traitement d'une question un certain capital de connaissances, constituées par ses soins, mais souvent élaborées par d'autres. De telles ressources seront généralement affectées à la *recherche de solutions* provoquée par l'émergence ou la prise en considération d'un problème relativement délimité : l'appréciation d'un dommage ou d'un préjudice, l'estimation d'un bien matériel, le contrôle de l'exécution d'un

programme ou de la régularité d'application de procédures prescrites, l'analyse, le diagnostic ou l'audit d'une situation, etc. L'expert obéit donc, d'une certaine manière, à une demande mais il ne sait traiter celle-ci que dans les limites de sa technicité propre, pour la rendre plus conforme à des « modèles », en fonction de cadres préexistants. Le « traitement de la demande », au sens où nous le préciserons plus loin, n'est nullement son affaire. Il reçoit, en fait, une « commande » (exprimant plus formellement la demande) émanant d'un commanditaire. Par rapport à la situation, en fonction de laquelle il est désigné, il représente, en quelque sorte, une base de données disponibles, assortie des procédures nécessaires à son utilisation. C'est pourquoi, dans les temps modernes, l'informatique tend à développer des « systèmes experts ». Ceux-ci pourraient, dans certains domaines et pour certains objets, se substituer aux personnes-ressource, elles mêmes, et permettre, ainsi, des « économies d'échelles » en semblant offrir des garanties de plus grande objectivité. Il est donc clair que l'expert ne produit pas de connaissances nouvelles, sauf accidentellement, notamment quand il contribue à enrichir une casuistique ou une jurisprudence, à partir du traitement de cas particuliers. Il *dit*, en vue de son application éventuelle à un objet donné, la connaissance acquise dans le champ qui est celui de sa *compétence*. Cette dernière notion doit d'ailleurs être, elle même, comprise selon deux acceptions : *l'une technique* (connaissances théoriques et pratiques, expérience, au besoin, de l'objet, du « champ », des procédures et des « outils » utilisables); *l'autre juridique* (pouvoir de connaître d'une affaire; de traiter un « dossier » et de dire localement le Droit réputé universel). Sa fonction de *légitimation* est effectivement prééminente. C'est, d'ailleurs, ce que prioritairement son commanditaire attend de lui. Sa visée est *praxéologique*. Les « dire », rapports, qu'il produit, correspondent, en fait, beaucoup plus à des « études » qu'à des recherches (au sens que nous avons employé pour désigner une intention de production de connaissances). La relation au temps est également très caractéristique, parce que pratiquement inexistante au plan de la situation. Par rapport aux « dossiers » qui lui sont confiés, l'expert reste « hors le temps ». Son intervention est nécessairement brève et ponctuelle. Il énonce la connaissance actuellement disponible aux fins de telle ou telle application. Bien sûr, périodiquement, la « base de données » sera mise à jour mais, dans les intervalles, c'est le « programme » en vigueur qui est seul légitime. Cette indifférence par rapport au vécu et à sa durée est, justement, une des conditions supposées de son « objectivité », de sa « neutralité », de son impartialité. Son regard est, plutôt, celui de l'inspection, avec son ambition « panoptique », dans les limites du champ concerné. Même quand on lui demande d'évaluer, il contrôle encore¹⁷. Son intelligence des situations est « organisationnelle » et se réfère à des modèles fonctionnels, prenant en compte des « agents », beaucoup plus encore que des « acteurs », au sein d'un *système*. Il y a donc fort peu de probabilités pour qu'il accède, dans l'exercice de sa fonction, à une « compréhension » des « sujets ». Il emprunte leurs outils, tantôt au chercheur, dont il transformera les modèles, soit en les simplifiant pour des raisons de coûts (temporel ou financier), soit en les *compliquant* à des fins de simulation (sophistication), avec l'objectif affiché de mieux approcher la complexité des situations; tantôt au consultant, en les simplifiant, toutefois considérablement, pour gérer la relation avec ses propres interlocuteurs. Il ne doit de comptes qu'à son commanditaire, auquel il remettra, généralement en priorité, les rapports produits de son intervention, et dont dépendra finalement leur divulgation ultérieure.

Le *consultant*, enfin, est un praticien; dans la plupart des cas : un *clinicien* (au sens large de ce dernier terme). Même si, dans certains cas, la forme des relations contractuelles, et son mode de rémunération, le font effectivement dépendre, à son tour, d'un commanditaire, ce qui suppose déjà la négociation d'une telle « commande », l'essentiel de sa pratique réside dans *le travail sur* la (les) demande(s) que lui formuleront ses partenaires concrets, immédiats, « sujets » et « acteurs », individuels et collectifs, le plus généralement distincts du commanditaire, et dans l'obligation faite en retour à ceux-ci de travailler, eux-mêmes, cette demande pour la décanter, la faire mûrir et, par conséquent, la transformer. Le « client » (au sens dérivé, ici, de l'emploi rogérien du terme) n'est pas seulement « celui qui paie ». La notion englobe, plutôt, l'ensemble de ceux qui sont effectivement impliqués (parties prenantes) dans la situation à laquelle s'applique l'intervention. On se « *réfère* » à *l'expert* (la recherche impliquait également cette notion de référence, toujours proche voisine de la révérence) tandis qu'on *institue dans la durée une relation de travail avec un consultant*. Ce dernier est donc toujours en relation contractuelle multiple, avec toutes les exigences, parfois contradictoires, conflictuelles, et toutes les implications fantasmatiques, transférentielles et contre-transférentielles, découlant d'une telle situation. Ceci ne veut nullement dire que ni le chercheur, ni l'expert ne se trouvent jamais confrontés au jeu de telles implications. Ils peuvent plus facilement les ignorer ou croire s'en déprendre, tandis que le consultant ne peut jamais, lui, en faire totalement abstraction. Cette relation complexe du consultant avec ses partenaires s'inscrit nécessairement dans le temps. La connaissance des situations auxquelles le consultant se trouve professionnellement associé, à des fins de modification, de transformation, de changement des attitudes, des représentations, des opinions, des croyances, suppose, en effet, une intelligence assez approfondie de l'histoire de l'organisation, de l'institution, des différents groupes, des sujets qui y interfèrent. Les repères temporels, liés à la durée, au vécu, à l'histoire, vont, ainsi, progressivement apparaître comme plus importants encore que les repères dans l'espace auxquels on s'attachait jusque là. L'intervention qui vise cette *réappropriation* par les intéressés des repères temporels ne peut donc être, elle même, que durable. La notion d'« intervention brève » (J. Maisonneuve, G. Lapassade, R. Hess, P. Ville) ne s'applique donc pas proprement au travail du consultant mais convient plutôt à celui de l'expert. C'est cette relation, assez pleine, au temps qui va, d'ailleurs, permettre au clinicien d'anticiper des effets de *maturation*, de « *perlaboration* », au cours de son intervention. Cette compréhension dépend justement d'une familiarité

constituée à partir d'une *écoute*, au moins autant qu'en fonction des ressources habituelles de l'observation, du travail documentaire d'interprétation, ou de l'expérience clinique antérieurement acquise. Sans préjudice des ressources constituées par cette dernière, le ou les référentiel(s) contribuant à l'intelligibilité de la situation, du « cas », pour ses partenaires, comme pour lui, seront élaborés au cours de la démarche. Nous avons vu que, pour l'expert, ces référentiels devaient préexister. En ce sens, *l'évaluation est au consultant ce que le contrôle est à l'expert*¹⁸. L'intentionnalité d'une telle pratique est résolument praxéologique, tout comme celle de l'expert, mais, s'élabore cependant, à partir d'une représentation très différente du partenaire individuel ou collectif (plus facilement « représenté », et accepté, comme « négateur », créateur, « instituant », avec son propre contre-pouvoir). Cette visée ne s'intéressera qu'exceptionnellement, accessoirement, et, dans ces derniers cas, le plus souvent, ultérieurement, à la production de connaissance proprement dite, dépendant toujours, alors, d'un changement de posture et d'un retraitement des données premières de la pratique, sans préjudice d'un nouveau recueil éventuel d'informations en fonction d'une telle modification d'optique. Lorsque l'orientation du consultant vers la recherche se confirmera ainsi, elle tendra naturellement à privilégier les approches cliniques (ethnographie, observation participante ou recherche-action). Les outils mis en oeuvre par le praticien de ce type d'intervention (capacités et référentiels d'analyse, dispositifs, techniques) sont, aussi, élaborés par ses soins, fruits de son expérience clinique notamment. C'est bien pourquoi ils ne sont pas immédiatement susceptibles de transparence, ni aisément transposables. La « boîte à outils » du consultant se transforme, en effet, volontiers en « boîte noire ». Cela découle de son caractère professionnel et marchand, puisqu'il se trouve en situation de concurrence, dans un marché de services. Il entend préserver, ainsi, très légitimement, ses moyens d'existence. Il rend compte à ses partenaires immédiats de la progression de la démarche, au fur et à mesure de l'intervention. Le « feed-back » (Floyd Mann) est, même, un des outils de sa panoplie, permettant d'obtenir des effets dynamiques (changements) dans la situation. Des « rapports », quand ils apparaissent effectivement nécessaires, peuvent être rédigés, et publiés ensuite. Ils constitueront, principalement, des « études ».

Bien que nous nous soyons limité, pour cet article, au schématisme d'une esquisse, nous pensons qu'elle peut, en l'état, contribuer aux objectifs de repérage et de clarification que nous nous étions fixés. Si, à certaines conditions, pour des formes relativement précises tenant aux problématiques comme aux dispositifs, dont la principale garantie restera celle de chercheurs formés, sinon professionnels, la recherche-action, et l'observation participante, peuvent effectivement, aujourd'hui, prétendre à un statut scientifique, l'intervention d'un consultant, individuel ou collectif, ne saurait en rien leur être assimilée, en dépit des parentés qui peuvent subsister entre elles. Quelle que soit, par ailleurs, la valeur de ses apports pour l'enrichissement des pratiques, pour une contribution au changement social, ou même l'intérêt heuristique potentiel du matériel ainsi récolté, ensuite offert aux chercheurs, *elle restera donc limitée, en principe, à un stade proto-scientifique*. On pourrait, par contre, concevoir une recherche-action prenant délibérément la forme d'une intervention pour réaliser son projet d'investigation. Ce ne serait plus du tout la même chose. Le problème serait, alors, celui de la formation des différents partenaires associés à la recherche, en fonction des dispositifs institués pour recueillir et traiter l'information nécessaire. L'intervention de l'expert, quant à elle, est plus explicitement technique. Le risque de confusion subsiste, surtout, dans le fait de considérer son intervention actuelle comme prolongeant des recherches antérieures, au comme, étant, ipso facto, cautionnée par celles-ci.

Le paradoxe auquel nous aboutissons, alors, est que si nous nous en étions tenu strictement à l'optique de « pureté » (conceptuelle), à laquelle nous faisons allusion, plus haut, nous aurions été tentés de conclure prématurément : « Voilà ce qui arrive dès qu'on laisse un peu trop de champ à l'exigence de rigueur ». A partir d'une fissure initiale, les ambiguïtés se surajoutent les unes aux autres et rendent les énoncés produits impropres à un travail scientifique. Sitôt qu'admis, institutionnellement reconnus, les bâtarde se reproduisent jusqu'à pulluler. C'est un air toujours en vogue ! A l'inverse, on devra cependant concéder qu'à partir d'une telle démarche de repérage, de distinction, de clarification et d'élucidation d'une ambiguïté, cependant reconnue comme inéliminable, parce que naturellement secrétés par toute pratique sociale, on sort, quant au problème des silhouettes respectives du chercheur, de l'expert et du consultant, plus riches qu'on n'y était entré. C'est, là, le fruit d'une forme d'analyse¹⁹ pour laquelle l'ambition d'une éventuelle décomposition, d'une réduction à des éléments (plus « simples », plus « fondamentaux », « premiers », plus « purs »), n'a dorénavant plus guère de sens. Tout à l'opposé, on voit bien que les différentes notions en cause s'élaborent, se construisent, et se précisent, les unes par rapport aux autres, en référence à des praxis, plus dialectiquement en quelque sorte, aboutissant à une relation de métissage, pour se prévaloir finalement de leur caractère complexe. Ainsi en va-t-il, probablement, de bon nombre de questions liant, toujours plus ou moins intimement, la théorie et la pratique, le politique, le stratégique (praxéologique) et le tactique, la technique et la science, intéressant nos représentations sur l'homme et la société²⁰. Si une approche scientifique de l'ambiguïté peut, enfin, se concevoir, conférant, du même coup, un statut d'objet aux formes hybrides et métissées, ce sera, vraisemblablement sur un tel mode. On aura bien compris, en effet, qu'à travers les notions particulières que nous venons d'analyser, ici: psychologie sociale, psychosociologie, recherche-action, intervention, recherche, expertise, consultation, etc, se posent les problèmes, beaucoup plus généraux, des objets *complexes*, caractéristiques des pratiques sociales, et des formes de connaissance, des regards critiques, tentant d'en rendre compte.

Notes

(1) Posture est pris, ici, au sens de position. Il faut y entendre le système d'attitudes et de regards vis à vis des partenaires, des situations, des objets, dans le cadre des recherches ou des pratiques sociales. La nuance malencontreuse qui s'y attache, le plus souvent, et, surtout, la forme passive qui l'accompagne (« on est en bonne ou en mauvaise posture », plus qu'on ne le choisit.), nous rappelle utilement qu'une telle posture dépend au moins autant des caractéristiques de la situation où elle vient s'inscrire, et des représentations que s'en donnent nos partenaires, que de notre intentionnalité, de nos stratégies et de nos procédures. La relation entre posture et implication est donc très forte.

(2) Cette définition encore assez répandue de la Réforme l'illustre remarquablement : rétablissement dans sa pureté primitive d'une règle corrompue par l'usage.

(3) Apparaissant, dans les années quarante, aux U.S.A., la Recherche-action (action-research) s'inscrit originellement dans le courant de la dynamique des groupes. K. Lewin, avant d'émigrer aux Etats-Unis pour fuir les persécutions nazies, appliquait déjà la notion de champ (à travers l'idée de « GESTALT » -- psychologie de la forme) aux phénomènes psychologiques, à partir de laquelle il élaborera, ensuite, sa théorie micro-sociale. La recherche-action (R-A) implique une reconsidération fondamentale des rapports entre action et recherche. Les sciences de l'homme étant supposées également contribuer à la résolution des conflits sociaux (lutte contre la domination et l'oppression, refus des préjugés et des discriminations, notamment), on étudiera profitablement les changements sociaux, naissants, auprès des décideurs et des responsables politiques, administratifs, industriels, etc, qui veulent les produire. En retour la psychosociologie pourra apporter à ces leaders, et plus généralement aux communautés qu'ils dirigent, des moyens intellectuels nouveaux, fruits de telles recherches et pouvant aider à la détermination des solutions. D'emblée la R-A désignera, en fait, aussi bien des études que des recherches appliquées, des expérimentations sur le terrain. On y trouvera associées, sinon mêlées : une perspective axiologique (alléger le poids de la souffrance humaine par la réduction des dysfonctionnements sociaux, privilégier les formes de gestion démocratiques, réconcilier le « savant » et le « citoyen »); une perspective praxéologique (optimisation de l'action et aide à la décision); une perspective méthodologique, toujours écartelée entre des options résolument expérimentalistes et les premiers fondements d'une clinique des situations sociales (emprunts aux modèles électro-magnétiques et au langage descriptif de l'algèbre topologique); une perspective épistémologique (théorie du « champ », opposition entre les types de pensées aristotélien et galiléen). A partir des deux premières perspectives, l'éducation retrouvera paradoxalement une place privilégiée en tant que moyen (formation –« training »), mais toujours obstinément « domestique ».

On peut, alors, établir une relation analogique avec les sciences médicales, partant de l'étude des souffrances physiques et morales, de la pathologie, et des différentes formes d'interventions thérapeutiques pour élaborer une connaissance plus générale de l'être vivant et des conditions de la santé.

Mais, plus largement encore, les idées de Lewin sur la R. A. ont subi l'influence des retombées sociales de la psychanalyse (psychologie du « moi » et importance des phénomènes transférentiels et contre-transférentiels dans les relations interhumaines), des théories sociométriques de J-L. Moréno, pratiquement contemporaines (Tests sociométriques, opposition entre le formel et l'informel, psychodrame comme instrument d'intervention -- cela permet d'apprécier, au passage, le rôle des apports européens dans les conceptions américaines de la psychologie sociale et de la psychosociologie), des vues de C. Rogers sur la thérapie et l'éducation (« Client-centered », non-directivité). A leur tour, les avatars de la psychologie industrielle américaine, d'Elton Mayo et Roethlisberger (« humain relations ») au développement organisationnel et, plus tard, au « changement volontaire » (planned change), tiendront également une place notable dans cette élaboration comme dans son évolution ultérieure. Tandis que K. Lewin plaçait encore résolument l'accent sur le pôle « recherche », dans l'expression « recherche-action », ses continuateurs (Sherif, Bales, Festinger, Schlachter, Leavitt, R et G. Lippitt, White, Cattell, Floyd Mann, Benne, Bradford, Mc Gregor, etc) seront plus partagés. Certains vont tendre à déplacer cet accent en accordant au pôle « action » une importance de plus en plus grande et en donnant, du même coup, à la R-A une orientation plus participative. On glissera progressivement du chercheur à l'intervenant et à « l'agent de changement ». Ainsi, le courant praxéologique du « planned change » (Bennis, Chen et Benne) s'attache plus particulièrement à la relation de consultation. On oscille, de la sorte, entre quatre cas de figure, comme la montre très bien J. Dubost : 1) la R-A est une modalité particulière de la recherche fondamentale, se distinguant toutefois de l'enquête, et s'effectuant dans un laboratoire « à ciel ouvert », aux dimensions de la vie. 2) la R-A est une recherche sur l'action, servant à contrôler l'efficacité des procédures et techniques employées pour l'action. 3) la R-A est une recherche pour l'action, pour éclairer les agents de l'action (aide à la décision). 4) la R-A inclut les sujets de la recherche, les différents protagonistes, les acteurs, dans le processus de recherche et suppose leur participation.

Dans l'après guerre, la R-A va essaimer, à partir de ses foyers américains, et gagner, ainsi, le Japon (J. Misumi), l'Angleterre (Tavistock institute avec E. Jaques, F. Emery, H. Bridger et E. Trist, etc), l'Allemagne (O. Ludeman) et la France (A.N.D.S.H.A., A.R.I.P., M. Pagès, J. Dubost, J. Ardoino, A. Lévy, J-C. Rouchy, E. Enriquez, etc). Les orientations participatives de la R-A, éventuellement militantes, y gagneront encore en importance. L'analyse institutionnelle (G. Lapassade, R. Lourau, R. Hess, P. Boumard, etc) va reprendre à son compte, avec la forme socianalytique, l'intervention, plus que la R-A. Cette dernière se retrouvera, par contre, dans les milieux pédagogiques (Cf notamment : R. Barbier *La recherche action dans l'institution éducative*, Gauthier Villar, Paris, 1977 et I.N.R.P. *Recherches impliquées Recherche action : le cas de l'éducation*. Pédagogies en développement. Recueils. De Boeck Université- Éditions universitaires. Bruxelles-Paris, 1988.). Il faut encore mentionner quelques interventions socio-psychanalytiques (G. Mendel, C. Vogt, J. Beillerot, C. Ruef, G. Lévy, etc). G. Lapassade montrera (in *Pratiques de formation -- analyses* No 18 « Recherche-action externe et recherche-action interne ») que suivant l'évolution de l'intervention externe à l'intervention interne, déjà suggérée par la socianalyse (socianalyse interne et socianalyse externe, « analyse interne ») les courants les plus actuels de la R-A s'orientent vers une recherche-action interne (R-A-I), développée, en Angleterre, par L. Stenhouse dans les milieux enseignants. Pour lui, la nouvelle recherche-action sa définit désormais comme travail sur le terrain, lecture d'une praxis, comprenant différentes formes d'intervention, et

pouvant mettre en oeuvre les ressources de rapproche ethnographique, en une « observation participante », éventuellement certains apports ethnométhodologiques, en un vaste éventail de procédures.

(4) L'action de distinguer, opération mentale consistant à séparer, à reconnaître, à repérer des idées, des qualités, des états, qui autrement demeureraient indistincts, confondus, au sein d'une perception globale (synchrétique) reste fondamentale à tout procès de connaissance. Tantôt cette action se veut liminaire, en fonction d'une architecture de la pensée plus systématique, tantôt, à partir d'une représentation plus systémique, elle s'effectue, chemin faisant, au cours même de l'analyse des processus. C'est une des règles de méthode proposée par E. Morin : séparer, disjoindre, ce qui était jusque là confondu pour devoir, seulement ensuite, réarticuler ce qui est perçu comme, tout à la fois, disjoint et devant être nécessairement ré-associé pour pouvoir contribuer à l'intelligence d'un phénomène. Un tel travail est particulièrement nécessaire au niveau de notre langage, notamment quand, en fonction de la complexité, nous devons parler, tout à tour, plusieurs langues (disciplinaires).

(5) in *La machine à faire des dieux*. 492 p. Fayard, L'espace du politique. Paris. 1988.

(6) Colloque de Spetzès (Grèce) sur « l'articulation du psychique et du social » mai 1988. Cf J. Ardoino. « L'analyse multiréférentielle des situations sociales ». A paraître in *Revue de psychologie clinique*. Paris VII, No 3, 1990.

(7) H. Mendras et M. Forsé : *Le changement social*. Armand Colin. Paris, 1983.

(8) Tout comme C. Castoriadis emprunte l'image du « magma », métaphore du registre de l'étude des volcans, pour caractériser le jeu instituant, donc bouleversant, d'un « imaginaire social créateur », après J-P. Sartres, et sa « température de haute fusion », la notion d'une « sismologie sociale » (A. de Peretti) nous semble mieux convenir à ce type de changement. En l'espace de quelques mois, il y a simple coïncidence entre plusieurs séismes sévères, à la surface du globe, des secousses notables affectant les places financières, et des « implosions », ça et là, au sein du « bloc » des pays de l'Est, né de l'arrangement de Yalta. Ces parentés métaphoriques nous semblent pouvoir aider davantage à élaborer une idée du « changement social » qu'un slogan publicitaire du type : « La Poste bouge ».

(9) Cf A. Coulon : *Le métier d'étudiant*. Thèse de Doctorat d'État ès lettres et sciences humaines. Université de Paris-VIII.: « ...Ce sont ses potentialités de mise en application, ce sont les éléments invisibles de sa mise en oeuvre concrète, ce sont ses propriétés, qui n'apparaissent qu'au cours du travail qui consiste à suivre la règle... ».

Cf également A. Coulon. : *L'Ethno-méthodologie*. Que sais-je ? P.U.F. Paris, 1987.

(10) Les termes que nous avons mis entre guillemets n'offrant plus qu'une parenté très lointaine, surtout analogique, avec les acceptions usuelles dans le modèle scientifique canonique.

(11) Cf J. Ardoino : « Polysémie de l'implication » in *Pour*. No 88. Paris, 1983. J. Ardoino « Conditions et limites de la Recherche-action » in *Pour*. No 90. Paris, 1983 et « La recherche-action, alternative méthodologique » in Collectif I.N .R.P. *Recherches impliquées, recherches-actions : le cas de l'éducation*. op cit, supra note 3.

(12) Cf J. Ardoino : « Du psychosociologue, essai sur les signification et les ambiguïtés d'une pratique » in *Connexion*, No 13. Paris, avril 1975, et « L'intervention imaginaire du changement ou changement de l'imaginaire - in ouvrage collectif dirigé par G. Mendel : *L'intervention institutionnelle*. Payot. Paris, 1980. Cf également A.N.D.S.H.A. : *L'intervention dans les organisations et les institutions*. Epi, Protocoles. Paris, 1975.

(13) Cf G. Lapassade : « Recherche-action externe et recherche-action interne » in *Pratiques de formation-analyses*. op cit, supra note 12, et P. Boumard *Les savants de l'intérieur. L'analyse de la société scolaire par ses acteurs*. Bibliothèque européenne des sciences de l'éducation. Armand Colin. Paris, 1989. R. Hess. *La sociologie d'intervention*, P.U.F. Paris, 1981.

(14) R. Fouchard : « Le piège de l'intervention interne ». Protocoles 6. Epi-Andsha. Paris, 1975.

(15) Cette séparation voulant classer les formes d'analyse (externe ou interne), d'interventions (externe ou interne) et, maintenant, de recherche-action (externe ou interne), sans exclure l'ethnographie constitutive (externe ou interne), produit, outre un inévitable comique de répétition, une clarification assez vaine, vite éculée par l'usage, plus scolastique finalement que féconde. Tout comme pour la question de l'« analyseur » en son temps (Cf *l'analyseur et l'analyste*. Gauthier Villars Paris, 1972.), pratiquement indissociable fonctionnellement de l'analyste et du référentiel d'analyse qu'il met en oeuvre, l'externe et l'interne, en la matière, doivent être compris dialectiquement. On ne peut pratiquement faire appel l'un sans lui faire, ipso facto, correspondre l'autre. Les spécialistes de l'évaluation retrouvent, par leurs voies propres, aujourd'hui, ce même problème (Cf les travaux de J. Cardinet, de M. Duru-Bellat et M. Mingat. Cf également P. Meirieu « Évaluation externe ou interne : un faux problème » in *Administration et Éducation*. No 1, 1989 et J. Ardoino et G. Berger *D'une évaluation en miettes à une évaluation en actes*. Matrice - A.N.D.S.H.A. Paris, 1989.

(16) Cf J. Dubost, *L'intervention psycho-sociologique*. 350 p. P.U.F. Sociologies Paris, 1987.

« Bien que pour certains les deux expressions soient synonymes (cf, par exemple, les britanniques A. Curle, 1948. R.N. Rapoport, 1968. P. M. Forster, 1972. A.W Clark, 1976) nous maintiendrons tout au long de ce travail le principe d'une non-équivalence; on observera en effet que toutes les pratiques d'intervention ne soutiennent pas un projet heuristique, les partisans de certains courants s'affirmant clairement agents d'application ou purs techniciens; d'autre part on peut concevoir aisément des « R-A » dont l'objet ne relève pas de la psychologie ou

de la sociologie mais seulement de l'économie, de la technique, etc, sans se confondre pour autant avec les méthodes des professionnels de la recherche scientifique. » (p 49).

(17) Ainsi les « experts » du Comité National d'Évaluation des Universités (C.N.E.). Cf J. Ardoino et G. Berger. *D'une évaluation en miettes à une évaluation en actes Le cas des Universités*. op. cit. C'est dans cet ouvrage que nous avons esquissé, une première fois, la distinction entre chercheur et expert que nous reprenons, de façon plus approfondie dans cette communication en y ajoutant la fonction de consultant. Avant d'être publiés dans la revue *Pratique de formation-analyses*, n° 18 et dans les Cahiers du C.U.E.P, ces éléments de repérage avaient été proposés par nous au cours d'une séance de travail du R.I.R.E.L.F et avaient bénéficié des remarques de J. Cardinet, G. Berger et J-J Bonniol. De son côté, ce dernier publiera avec S. Marro un article participant de la même démarche : « La fonction consultant interne: quelle place ? quels modèles de fonctionnement ? quels risques ? » à paraître dans un ouvrage collectif inter-M.A.F.P.E.N. *La démarche de projet. De nouvelles pratiques pour l'établissement*. C.R.D.P. Poitiers.

(18) Cf J. Ardoino. « Au filigrane d'un discours : la question du contrôle et de l'évaluation » Préface in Michel Morin. *L'imaginaire dans l'éducation permanente*. Gauthier Villars. Paris, 1975. Cf également J. Ardoino et G. Berger. « L'évaluation comme interprétation » in *Pour*. N° 107. 1986 et *Journal de la formation continue & de l'E.A.O.* N° 206. Paris, 1986.

(19) Reposant essentiellement sur une « culture », et, par conséquent, sur la recherche d'une certaine maîtrise supposant, à son tour, la familiarisation avec le contexte et la réappropriation du terrain (affiliation, ad hocing) ; d'une tout autre nature, donc, que la représentation de la maîtrise circulant usuellement, impliquant surtout le contrôle d'un objet.

(20) Il est intéressant, à cet égard, de souligner, aujourd'hui, le très joli « remue-ménages », encore amplifié par une effervescence médiatique notable, qui a été déclenché par le port ostensible, sinon ostentatoire, de symboles islamiques dans l'enceinte de l'école. La laïcité, précisément proche cousine du scientisme, dans l'arbre généalogique des valeurs républicaines, se sent menacée et décrète, en conséquence, la mobilisation générale. Alain, qui entendait, justement, réserver l'école du tumulte extérieur, pour mieux former à l'essentiel, est rappelé sous les drapeaux. Les courants féministes se portent, aussitôt, en renfort. On campe donc sur le « qui vive » et les réactions se font en termes d'exégèse, plutôt que de considérer, de façon plus subtile, l'événement comme « analyseur », révélateur de changements en cours dans nos sociétés (les flux démographiques, les taux d'intégration, les racismes renaissants, les contradictions intéressant les processus constitutifs de l'identité, le respect de la différence, la tolérance, les politiques d'assimilation, le jeu « normal » de l'altération, etc). Toutes ces préoccupations, à l'échelle de l'école hexagonale, étant heureusement contemporaines de l'effondrement du « mur » de Berlin, ou de l'élection du dernier Maire de New-York. Ainsi la question du port du « hidjeb », par certains, en conduirait aisément d'autres à se « voiler la face » en se trompant lourdement quant à la hiérarchie des problèmes. Nous allons entrer dans une période de l'histoire où les capacités d'invention sociale risquent de faire cruellement défaut. Aussi respectables que puissent être les principes en cause (laïcité de l'État et de son école), ils ne peuvent jamais faire l'économie d'une casuistique. Ce qu'il y a de paradoxal, dans cette affaire, c'est que les religions, les églises, perçues, ici comme menace pour les libertés, se donnent, en même temps, à voir, ailleurs : en Allemagne de l'Est, en Hongrie, en Afrique du Sud, en Pologne, en Amérique du Sud, comme porte-paroles des courants progressistes. L'effet proprement éducatif d'une telle question reste le large débat d'idée qu'elle aurait dû inspirer, à condition, toutefois, que celui-ci ne se trouve pas réduit, une fois de plus, à un « comité de sages » (aussi judicieusement choisis soient-ils), type usuel de concertation dont les technocrates attendent naïvement la fabrication d'un consensus.

On retomberait, alors, dans le type de confusions que nous tentons d'analyser, ici. Le fait de demander au Conseil d'État de trancher est de même nature. C'est un recours à l'expertise. Pour contribuer à l'évolution des idées, au développement social, un tel débat devrait être ouvert à l'ensemble des citoyens, concernés quant à l'avenir plus encore que dans le présent. Quand ils se font farouches et crispés, sous la pression de l'urgence (les « feux » de l'actualité et l'emphase médiatique), les rappels à l'ordre, à la règle, l'invocation des principes, sont finalement d'inspiration plus psychologique et (ou) « technique » que véritablement éthique et axiologique. En tout cas, il y aurait, là aussi, matière à recherche (praxéologique et scientifique).

A.F.I.R.S.E.

/ASSOCIATION FRANCOPHONE INTERNATIONALE DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE EN EDUCATION

Actes du colloque
**Les nouvelles formes
de la Recherche en éducation
au regard d'une europe en devenir**

ALENCON
24 - 26 MAI 1990

Publiés sous la direction de J. ARDOINO et G. BERGER

MATRICE - ANDSHA